

Les Amériques en 2001

Un panorama de l'année

Afef Benessaïeh

Avec la collaboration de Christian Deblock et de Louis-F. Gaudet



Vacillante en début d'année, la conjoncture économique s'est rapidement détériorée un peu partout dans les Amériques au cours de l'année 2001. Selon les premières prévisions de la CEPAL, l'Amérique latine et les Caraïbes devraient connaître un chétif taux de croissance de 0,5 %, soit bien en deçà des optimistes 2 % que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait en début d'année. Le Produit intérieur brut *per capita* devrait quant à lui reculer de - 0,7 %. Seuls l'Équateur, le Chili, la Jamaïque, la république dominicaine, le Venezuela et ...Cuba, avec des taux de croissance du PIB, respectivement, de 5 %, 3 %, 3 %, 3%, 2,8 % et 3 % devraient afficher une croissance honorable. La reprise économique de l'an 2000 (4,1 %) aura donc été de courte durée, plusieurs pays affichant même un recul net de l'activité économique en 2001. C'est bien entendu le cas de l'Argentine, entrée dans sa quatrième année de récession, mais également celui de l'Uruguay (-2,5 %), du Pérou (- 0,5 %), de la Bolivie (-0,1 %), et du Mexique (- 0,1 %).

Au Nord, les choses ne vont guère mieux. Des trois pays de l'ALÉNA, c'est le Canada qui s'en tire le mieux, avec un taux de croissance de 1,3 % selon les prévisions de décembre de l'OCDE, suivi des États-Unis (1,1 %) et du Mexique qui est, quant à lui, dans le rouge. Pour 2002, l'OCDE prévoit un faible taux de croissance de 1,2 % pour le Canada, de 0,8 % pour les États-Unis et de 1,5 % pour le Mexique.

Pour ce qui a trait au commerce, la Banque interaméricaine de développement (BID) indique de son côté que, pour l'ensemble de l'hémisphère, celui-ci devrait reculer de près de 4 % en 2001, ce qui vient renverser la tendance à la hausse de la décennie 1990. L'OCDE confirme de son côté le recul des exportations de biens et services des trois membres de l'ALÉNA, de -3,9 % pour les États-Unis, de - 2,7 % pour le Canada et de - 3,2 % pour le Mexique. Pour les

importations, le recul est de - 2,9 % pour les États-Unis, de - 4,4 % pour le Canada et de - 2,4 % pour le Mexique.

Dernière donnée : en fermant ses comptes pour 2001, la BID fait état de quelque 7,8 milliards de \$ É.U. de prêts octroyés à l'ensemble de la région latino-américaine et caribéenne pendant l'année.

Il s'agit d'une des enveloppes budgétaires les plus importantes de la Banque depuis sa création.

Tout en accordant une attention plus détaillée à l'Amérique du nord, voyons quels ont été les principaux dossiers d'importance dans l'hémisphère pendant cette année 2001.

ALÉNA

Officiellement en récession depuis mars 2001 mais en ralentissement notable en fait depuis juin 2000, l'économie américaine a entraîné avec elle ses deux voisines. Les événements du 11 septembre n'ont fait qu'accélérer le processus. Au premier trimestre, les taux de croissance étaient encore positifs (+1,7 %, 1,3 % et 1,9 % pour le Canada, les États-Unis et le Mexique) ; au troisième trimestre, il fallait bien se rendre à l'évidence, le recul était généralisé dans les trois pays ; de - 0,2 % au Canada, de - 1,3 % aux États-Unis et de - 1,6 % au Mexique. Si l'année finit pas trop mal au Canada et aux États-Unis, les deux pays voyant leur PIB progresser légèrement, la situation continue par contre de se détériorer au Mexique. Les chiffres du commerce suivent quelque peu le même schéma. Le commerce entre les trois pays est en recul, le Canada tirant mieux là encore son épingle du jeu que le Mexique. Selon la Banque interaméricaine de développement, le commerce intra-régional de l'ALÉNA s'est contracté de plus de - 5 %, tandis que le commerce extra-régional du groupe avec le reste du monde a diminué de - 3 %.

Les États-Unis en guerre et en récession

L'année 2001 avait commencé bien curieusement avec la conclusion d'une saga électorale sans précédent, à l'issue de laquelle Bush fils a finalement remporté le siège présidentiel contre un persistant Al Gore bien déterminé à compter jusqu'à la dernière voix "oubliée" en Floride et ailleurs. Sitôt installé à la Maison blanche, le Président a présenté dans son adresse présidentielle au Congrès les grandes priorités de son administration en matière économique, commerciale et fiscale. Il a aussi immédiatement demandé au Congrès l'octroi de l'autorité du *Fast Track*, désormais appelée la *Trade Promotion Authority*, que plusieurs analystes s'attendaient à voir accordée entre le Sommet des Amériques de Québec en avril et la conférence ministérielle de l'OMC à Doha en novembre, mais qui n'a finalement

été accordée, par une seule voix de majorité par la Chambre des représentants, qu'à la toute fin de 2001, au début de décembre. Finalement, si, avec les attentats du 11 septembre, la récession et le scandale Enron, l'année 2001 restera marquée à jamais dans l'histoire des États-Unis comme une année noire, habilement cependant, l'administration Bush a su profiter de l'occasion pour se refaire une image et reprendre l'initiative sur la scène internationale, sur le plan militaire mais également sur le plan commercial, réussissant deux beaux coups, le lancement d'une nouvelle ronde de négociation commerciale multilatérale à Doha et la *Trade Promotion Authority*.

Deux discours importants du président Bush à noter en janvier. D'abord, mardi 16 janvier, au siège de l'Organisation des États

américains à Washington, celui-ci n'a pas manqué de rappeler à tous les trois engagements sur lesquels doivent reposer les relations hémisphériques, soit (1) la démocratie et la liberté politique, (2) la sécurité et (3) la croissance et la stabilité économique. Sans nommer aucun pays, le discours visait tous ceux qui seraient tentés de tourner le dos aux réformes économiques, au libre-échange, voire même à la démocratie. Si l'Argentine a été mentionnée, ce fut pour rappeler au gouvernement de ce pays que les États-Unis appuieraient tout programme multilatéral d'assistance financière, à condition toutefois que celui-ci présente un programme économique crédible. Le président Bush en a profité pour faire une leçon de morale en rappelant à l'Argentine que la clé du succès dans une économie globale passait par la discipline budgétaire, l'ouverture commerciale, la privatisation des entreprises publiques inefficaces, la déréglementation des marchés et l'investissement dans la santé et l'éducation. Histoire de marquer le coup, il a rappelé que les États-Unis avaient déjà expérimenté le contrôle des prix et des salaires, et que fut un échec. Peut-être avait-il la mémoire défaillante puisqu'il a oublié de mentionner que ces contrôles avaient été mis en place par un ancien président républicain, Nixon !

Fort attendu, le discours sur l'état de l'Union *State of the Union Address* prononcé devant le Congrès le 29 janvier, a surtout été l'occasion pour le président de réaffirmer son engagement dans la lutte contre le terrorisme et la nécessité d'augmenter les dépenses militaires pour assurer la sécurité du pays. Un discours de circonstance à saveur militariste donc, parsemé d'accusations et d'envoies sur le patriotisme et l'universalité des valeurs « américaines » de justice et de liberté, contre la terreur et l'infamie dans le monde, mais qui néanmoins, laisse songeurs les observateurs économiques. Non seulement l'administration Bush entend bien continuer à aller de l'avant avec son programme de réductions fiscales et un programme de

relance que même le fort respecté président de la Réserve fédérale, Allan Greenspan, s'est permis de critiquer, mais qui plus est, sous l'effet combiné de l'augmentation des dépenses de sécurité et les réductions d'impôt, l'*Office of Management and Budget* (OMB) prévoit maintenant un déficit pour l'année en cours, qu'il faudra bien entendu financer...

- La récession, pourtant annoncée officiellement, n'en serait-elle pas une finalement, le dernier trimestre de 2001 se terminant de manière fort inattendue sur une note positive ? Il est clair que l'année 2001 a été mauvaise pour l'économie américaine. L'OCDE estimait début décembre que l'année se solderait par un légère croissance du PIB, de l'ordre de 1,1 %, un chiffre confirmé par le Département du Commerce à la fin janvier. Sur l'année, le PIB a augmenté de 1,3 % au premier trimestre, de 0,3 % au second trimestre, pour reculer de -1,3 % au troisième. Pour le dernier trimestre de l'an 2001, les chiffres du Département du Commerce contredisent les prévisions récentes des économistes du Conseil économique de la Présidence (*Council of Economic Advisers*), qui estimaient que le PIB allait baisser de -0,7 %, tandis que les résultats ont montré une légère croissance de +0,2 %. L'année ne finit donc pas si mal, même s'il nous faut attendre les données révisées au premier trimestre de 2002 pour l'affirmer en toute certitude.

Pour 2002 et selon les économistes du Conseil de la Présidence, l'économie devrait rebondir en 2002, avec des taux de croissance du PIB de 1,4 % et de 2,8 % pour le premier et le deuxième trimestre 2002, respectivement, et de 3,7 % pour le second semestre. Moins euphoriques que les conseillers de la Présidence, le FMI a révisé à la baisse ses estimations et indique quant à lui que l'économie américaine connaîtra une croissance d'au mieux 0,7 % en 2002, tandis que le magazine *The Economist* mise sur tout au plus 0,6 %.

Côté emploi, le marché du travail est en recul depuis mars 2001, de -0,7 % depuis cette date. De décembre 2000 à décembre

2001, on estime que le nombre de chômeurs est passé de 5,7 à 8,3 millions, une situation qui a particulièrement affecté la population afro-américaine (avec 10,2 % de taux de chômage) et hispano-américaine (avec 7,9 % de taux de chômage). C'est à partir du mois d'octobre que l'impact des pertes d'emplois sur le taux de chômage a commencé à se faire sentir, pour atteindre 5,8 % en décembre. Mais, seconde bonne surprise, le nombre d'emplois a diminué de 89 000 en janvier, mais beaucoup moins qu'en décembre (130 000), et le taux de chômage a reculé en janvier, pour s'établir à 5,6 % (5,8 % en décembre) alors qu'on prévoyait 5,9 %.

La consommation des particuliers a quant à elle augmenté de 3 % en 2001, tandis que les investissements des entreprises ont baissé de 3,1 %. Mais, troisième bonne surprise, l'indice de confiance des consommateurs a progressé également en janvier pour un deuxième mois consécutif, et en décembre les revenus personnels ont augmenté de 0,4 %. Par contre, les investissements des entreprises ont de nouveau plongé au quatrième trimestre 2001, de -12,8 % sur une base annuelle (-3,1 % pour l'ensemble de l'année 2001), et l'investissement résidentiel a chuté de -6,4 % sur une base annuelle au quatrième trimestre, en contraste avec les hausses enregistrées au cours des trois trimestres précédents.

Sur le plan commercial, les chiffres ont suivi l'année durant une tendance vers le bas, pour reprendre un air d'aller aux deux derniers mois de 2001. En 2001, les exportations de biens et services ont baissé de -4,6 % et les importations de -2,5 %. Les importations ont aussi décliné tout au long de l'année, mais moins que les exportations. En novembre, et grâce à l'augmentation des exportations et à la diminution des importations, le déficit commercial (biens et services) des États-Unis a baissé, pour atteindre 27,9 milliards de \$ É.U., contre 29,3 milliards en octobre. Il a notamment diminué avec la Chine, le Mexique et l'Union européenne. Il a par contre

augmenté avec le Canada. Pour les trois premiers trimestres de 2001, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à -326 milliards de \$ É.U., celui de la balance des biens et services à -263,2 milliards et celui de la balance courante à -302,5 milliards.

- Après la crise du secteur électrique en Californie, les États-Unis et le Mexique sont convenus au printemps 2001 de négocier un accord de coopération bilatérale en matière d'énergie électrique, gaz et dérivés de pétrole. L'accord pourrait être signé avant la fin du mandat Bush et sera possiblement incorporé à l'ALÉNA si le Canada se joint aux négociations. Le point délicat d'une telle négociation concerne le fait que l'ALÉNA préservait la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, une clause particulièrement recherchée par le Mexique qui résistait à ce que le secteur pétrolier, emblème national depuis sa nationalisation en 1938, ne soit inclus à l'accord de libre-échange. De quoi relancer le débat sur la privatisation de Petroleo de Mexico (Pemex), un projet toujours aussi impopulaire mais avec lequel jingle l'administration Fox.

Bilan 2001 pour les États-Unis : Après dix ans de croissance économique ininterrompue, la récession dans laquelle a plongé l'économie américaine ne serait-elle qu'une simple pose dans la prospérité comme on se plaît à le dire à la Maison blanche, ou bien au contraire, est-elle beaucoup plus profonde qu'on ne veut bien le dire, la croissance économique ayant été artificiellement prolongée par l'euphorie entretenue sur la nouvelle économie et les valeurs boursières ainsi que par le surendettement des ménages et des entreprises. Pour Alan Greenspan certains signes, notamment le niveau très bas des stocks et le ralentissement des demandes d'allocations de chômage, laissent à penser que « les forces qui ont affaibli l'économie américaine commencent à se réduire » et que le pire est maintenant passé. C'est c'est ce que semble indiquer l'indice composite d'activité (PMI) de l'*Institute for Supply Management* (le nouveau nom de la

National Association of Purchasing Management) atteint 49,9 % (décembre 48,1 %), à deux pas donc de passer la barre fatidique de 50 % entre la récession et la croissance. L'indice des commandes reste également au dessus de la barre des 50 %, pour un deuxième mois consécutif, de même que l'indice de production. Mais tous ne sont pas du même avis, notamment le directeur de *l'Institute for International Economics*, Fred Bergsten, fort inquiet des turbulences à venir. Le surendettement des entreprises et des ménages, la surcapacité de production de l'économie et les niveaux extrêmement bas de l'épargne auxquels viennent s'ajouter la surévaluation boursière et le déficit courant, non seulement n'ont toujours pas été réglés mais forment un dangereux cocktail explosif. À chacun son scénario ...

Canada : une année difficile

- Après une bonne année 2000, au cours de laquelle le PIB avait augmenté de 4,6 %, l'an 2001 se clôt avec des résultats beaucoup moins réjouissants pour le Canada. Sur une base annuelle, le PIB n'a augmenté que de + 1,7 % au premier trimestre, pour tomber à + 0,6 % au second trimestre, et reculer de - 0,2 % au troisième. On s'attend à voir l'année se terminer sur une note plus positive. En effet, si, pour le seul mois de septembre, le PIB a reculé de - 0,8 % (il s'agit de l'une de ses plus importantes baisses mensuelles depuis le début des années 1980), .en octobre et novembre cependant, les chiffres sont un peu meilleurs, le PIB affichant une croissance de 0,3 % et de 0,2 %. La tendance positive devrait se maintenir, les exportations ayant rebondi en novembre après avoir atteint en octobre leur plus bas niveau depuis deux ans, tout comme les livraisons qui ont augmenté de 1,7 %, et ce pour la première fois depuis août. Pour 2001, l'OCDE estimait, fin novembre, que la croissance du PIB ne devrait pas dépasser 1,3 %. Pour l'an 2002, les prévisions de l'organisme, tout comme celles du gouvernement canadien, sont que la croissance économique se

redressera au second semestre, pour atteindre entre 1,3 et 1,5 % sur l'année.

Les données de Statistique Canada sur l'emploi confirment de leur côté que le nombre d'emplois n'a pratiquement pas bougé en 2001 par rapport à l'année précédente, mais que le taux de chômage a augmenté de plus de 1,2 % entre 2000 et 2001. Les entreprises ont réduit les embauches de 7 % l'année dernière, le nombre de mises à pied a augmenté de 2,1 % et le taux de chômage finit l'année à 8 % (6,8 % en décembre 2000), le plus haut niveau depuis avril 1999. En comparaison, le nombre d'emplois a chuté de 1,3 % aux États-Unis, et le taux de chômage est passé de 4 % à 5,8 % entre janvier et décembre. C'est le secteur manufacturier qui est le plus touché, surtout le secteur des ordinateurs et des produits électroniques. Autre signe des temps, le nombre d'emplois à temps plein a baissé de 0,2 % en 2001 par rapport à 2000, mais le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 1,7 %.

- Suivant la Réserve fédérale, qui a procédé à 11 baisses successives de ses taux en 2001, le taux de base s'établissant maintenant à 1,75 %, la Banque du Canada a réduit son taux cible de financement à neuf reprises pendant l'année 2001, pour le fixer à 2,25 % en décembre 2001, et à 2 % le 15 janvier 2002. Sur les douze derniers mois, la baisse est de 3 3/4 points de pourcentage. Au Canada comme aux États-Unis, il s'agit des niveaux les plus bas depuis quarante ans. De quoi soutenir l'économie qui en a besoin, mais pas le dollar canadien qui, lui, s'est affaibli tout au long de l'année durant, touchant un plancher de 0,6237 \$ É.U. le 9 novembre, pour néanmoins remonter vers les 0,64 \$ É.U. aux derniers jours de l'année. Mais, suite à la décision de la Banque du Canada de réduire de nouveau son taux le 15 janvier, le dollar canadien a de nouveau plongé, pour atteindre ses plus bas niveaux historiques.

Le dollar canadien va-t-il suivre le dollar australien et se coter à 50 cents comme certains l'anticipent ? La question, en tout cas, est maintenant ouvertement posée par

les analystes financiers, qui se perdent en conjectures sur les raisons d'une telle dégringolade. La Banque du Canada et le ministère des Finances n'en font-ils pas assez pour relancer l'économie ? Fuite devant le dollar canadien au profit de la devise américaine, qui, malgré les énormes déficits extérieurs, se porte bien et joue son rôle de valeur refuge ? Effet du relâchement des contraintes en matière de placement, sur les régimes d'épargne enregistrés notamment, dont la proportion des fonds pouvant être investis à l'étranger est passée de 15 à 30 % ? Marginalisation du huard accompagnée d'une dollarisation *de facto* inévitable ? Effet des cours des matières premières sur le comportement de la devise ? Voire encore, comme se l'est demandé le ministre des Finances, Paul Martin, si les marchés des changes avaient une bonne perception des réalités du Canada d'aujourd'hui, ce qui n'a pas manqué d'en surprendre plus d'un, habitués qu'on était d'entendre le ministre nous dire que les marchés ne se trompaient jamais...

Toujours est-il que personne n'a vraiment de réponse claire à apporter, mais deux constats s'imposent. Tout d'abord, avec un taux de change aussi faible, les effets pervers sur l'économie sont de plus en plus importants. Les exportations canadiennes profitent de la faiblesse du dollar, c'est sûr et ce qui est loin de plaire à plus d'un aux États-Unis, le Canada étant de plus en plus ouvertement accusé de concurrence déloyale par les changes, mais, parallèlement, un dollar faible a pour effet de surenchériser les importations et, partant, d'affaiblir la compétitivité des entreprises canadiennes du fait que beaucoup de biens d'équipement et autres intrants sont importés, des États-Unis notamment. Par contre, et il s'agit d'un problème, largement évoqué dans les milieux financiers, la faiblesse du dollar est une prime à l'investissement étranger, certains diront une véritable aubaine pour tous ceux qui veulent acquérir des entreprises ou des titres canadiens, mais une surcharge financière quand vient le moment de payer les dettes.

En 2000, la valeur totale des investissements directs canadiens à l'étranger était estimée à 301,4 milliards de \$ can., et celle des investissements directs étrangers au Canada à 291,5 milliards. Les investissements de portefeuille se montent de leur côté à 212,1 milliards de \$ can. pour les investissements canadiens à l'étranger et à 496,7 milliards pour les investissements étrangers au Canada. L'investissement direct étranger de 45 milliards de \$ can. en 2000 par rapport à l'année précédente, ce qui est considérable mais en grande partie sous la forme d'acquisitions. Quant au poste des investissements de portefeuille, lourdement déficitaire, on peut s'interroger aussi sur l'importance prise par les acquisitions de titres à l'étranger. Alors que la valeur totale des investissements de portefeuille étrangers au Canada a très peu bougé en 2000 par rapport à 1999, les investissements de portefeuille canadiens à l'étranger sont passés de 176 milliards à 212,1 milliards en une seule année. D'où le second constat : avec un taux de change fluctuant, la marge de manœuvre de la Banque du Canada n'est peut-être pas aussi grande qu'on ne veut bien le laisser croire. Le Canada jouit d'une bonne cote sur les marchés financiers, mais, effet d'un désintérêt croissant pour le \$ Can., voire d'une marginalisation du Canada dans un contexte d'intégration de son économie à celle des États-Unis, la faiblesse du dollar canadien est un surcoût qui, à un moment ou à un autre, obligera les autorités monétaires à relever les taux d'intérêt, voire à creuser l'écart entre les taux canadiens et les taux américains.

Le Canada n'est pas seul dans cette situation. Il en va de même du Mexique et du Brésil, pour ne mentionner que ces deux pays. Mais force est de constater que l'indépendance monétaire a un prix à payer, de plus en plus lourd. De quoi relancer le débat sur la dollarisation et celui de la monnaie commune dans les Amériques, l'*amero* pour les uns, le \$ pour les autres. Pour certains, notamment dans les milieux d'affaires, la question n'est plus maintenant de savoir si l'adoption du dollar américain

est une bonne chose en soi, mais quand et comment cela va se faire.... Déjà, nombre d'entreprises présentent leurs comptes en dollars américains, voire pratiquent la double comptabilité et le gouverneur de la Banque du Canada s'est fait moins catégorique quant à la possibilité d'avoir une union monétaire avec les États-Unis, à condition cependant que celle-ci soit négociée. Il est clair que la pression est maintenant plus forte que jamais pour passer le rubicond, mais n'oublions pas quatre choses : (1) les États-Unis n'ont jamais négocié leur souveraineté, ni même entrouvert la porte à un quelconque partage des responsabilités monétaires ; (2) une fois la décision prise de dollariser l'économie, il n'y a plus de retour en arrière possible ; (3) monnaie internationale sans concurrence pour le moment, le dollar pourrait voir sa position contestée rapidement avec l'euro ; (4) avec une dette internationale de 2000 milliards de \$ et un déficit courant insoutenable, les États-Unis pourraient voir leur dollar, surévalué d'au moins 20 %, être passablement malmené sur les marchés monétaires quand leur économie n'exercera plus le même effet d'attraction sur les flux de capitaux, de quelque 4 milliards de \$ par jour ouvrable, nécessaires pour couvrir les besoins financiers.

- Sur le plan commercial, l'année 2001 aura été marquée par un net ralentissement des échanges commerciaux, les exportations se contractant de - 2 % au troisième trimestre. De janvier à novembre, les exportations de marchandises ont totalisé 382,9 milliards de \$ can. et les importations, 323,5 milliards (données désaisonnalisées), contre 385,4 et 332,3 milliards, respectivement, pour la même période en 2000. Le commerce avec les États-Unis est également en recul. Les exportations de marchandises pour les onze premiers mois de l'année sont passées de 327,8 à 326 milliards de \$ can., et les importations de 245,1 à 235,5 milliards (données désaisonnalisées). Le recul des importations étant plus prononcé que celui des exportations, le solde commercial avec les

États-Unis a progressé, pour passer de 82,7 milliards de \$ can. sur les onze premiers mois de l'année 2000, à 90,6 milliards pour la même période en 2001. La part des États-Unis dans les exportations totales reste à peu de chose près inchangée, soit un peu plus de 85 %, mais leur part dans les importations totales a légèrement reculé, pour passer de 73,8 à 72,9 %.

L'année 2001 aura également été marquée par d'importants rebondissements dans deux dossiers commerciaux chauds, celui du bois d'œuvre et celui de l'aéronautique. Le premier implique les États-Unis, et il est encore loin d'être réglé. Quant au second, qui implique les compagnies Embraer et Bombardier, l'avantage est maintenant au Brésil, ce qui laisse prévoir de nouveaux rebondissements, le Canada n'entendant pas rester sur un revers un peu gênant dans les circonstances.

Le différend Embraer-Bombardier dure maintenant depuis cinq ans. En janvier 2001, le Canada avait décidé de battre le fer encore chaud de la dernière décision de l'OMC d'août 2000 lui donnant raison et l'autorisant à appliquer dès le mois de décembre des mesures compensatoires à hauteur de 233,5 millions de \$ É.U. chaque année pendant six ans. Erreur de stratégie ou non, toujours est-il que le Canada en a plutôt profité pour poursuivre de nouveau le Brésil devant l'OMC en janvier 2002, les sanctions commerciales autorisées n'ayant guère de portée effective vu le faible niveau des échanges entre les deux pays. Au mois de février, c'était au tour du Brésil de répliquer en portant en appel la décision de l'OMC du mois d'août, tout en présentant une nouvelle plainte à l'organisation portant cette fois-ci sur la toute récente transaction Bombardier-Air Wisconsin. Sur cette note de départ, les deux adversaires ont continué de s'échanger l'année durant des gentillesses diverses allant de menaces de poursuites en demandes d'appel, en passant par des sanctions fictives de tous genres.

Au mois de juin, demi-victoire pour le Brésil : l'OMC a rendu une décision « intérimaire » indiquant que les subventions

publiques brésiliennes accordées aux compagnies de l'aéronautique ne constituaient pas une infraction en soi, en autant que certains principes relatifs aux prêts accordés (taux d'intérêt, durée et pourcentage du financement sur le montant total de la transaction) soient respectés. Début juillet, gros coup pour le Canada : Bombardier nargue sa concurrente brésilienne et lui rafle au nez la commande de Northwest Airlines évaluée à quelque 1,68 milliards de \$ Can., une transaction financée à près de 80 % par Ottawa. Fin juillet, autre bon point pour le Canada : suite à la demande du Brésil qui portait en appel la décision précédente, l'OMC tranchait de nouveau, pour une cinquième fois consécutive, en faveur du Canada et demandait au Brésil de modifier son programme PROEX pour le rendre conforme aux accords de l'OCDE sur les lignes de crédit à l'exportation bénéficiant de soutiens publics, ce qui revenait à éliminer l'avantage particulier dont jouissent les clients d'Embraer.

Jusque là le balancier penchait en faveur du Canada, mais il se redressera brusquement dans l'autre sens à partir de l'automne. Mi-octobre, victoire importante pour le Brésil : l'OMC exige du Canada qu'il annule la subvention publique de 1,7 milliards de \$ É.U. accordée à la transaction Bombardier-Air Wisconsin, mais le Brésil ne compte pas en rester là et demande rien de moins que le démantèlement de la *Société pour l'expansion des exportations*, dorénavant appelée depuis décembre *Exportation et Développement Canada*, en charge des opérations de subventions publiques des entreprises stratégiques canadiennes. Mi-novembre, nouveau revers du Canada : l'OMC prie Ottawa d'annuler les trois prêts à taux préférentiels consentis à des clients de Bombardier, visant non seulement l'aide apportée dans la transaction avec Air Wisconsin, mais aussi des centaines de millions de \$ canadiens gracieusement accordés à la filiale de Delta Airlines, Comair, et à l'espagnole Air Nostrum. Le 28 janvier 2002, l'OMC

persiste et signe. L'organisme donne en partie raison au Canada en confirmant que les programmes de financement des exportations sont compatibles avec les règles de l'OMC, mais par contre, elle n'en démontre pas sur un point, central au litige : le financement de la transaction avec Air Wisconsin ainsi que celui des deux autres enfreignent les règles de l'OMC. La pilule est dure à avaler pour la diplomatie commerciale canadienne, avec le résultat que le ministre du Commerce international du Canada, Pierre Pettigrew, se fait maintenant plus conciliant. Il a renoué le contact à Doha avec les représentants brésiliens qui, on s'en doute, ne se tiennent plus de joie d'avoir pris le Canada à son propre jeu.

Dans l'affaire du bois d'œuvre, le ton a également monté rapidement. L'accord sectoriel signé sous la menace par le Canada et les États-Unis et qui fixait les quotas d'exportation vers le marché américain ayant expiré le 31 mars, les deux parties sont entrées depuis cette date dans de laborieuses et parfois peu aimables négociations. Dès le 2 avril, les producteurs américains ont déposé une demande d'anti-dumping auprès du Département du Commerce. Le Canada a répliqué en juin en déposant avec le plus grand sérieux plus de 250 000 pages de documentation en vue de répondre aux allégations de subventionnement et de dumping des producteurs américains. Cela n'a guère impressionné la Commission du commerce international des États-Unis puisque le 9 août, le Département du Commerce a rendu sa décision préliminaire, estimant à 19,31 % le taux de subventionnement des produits canadiens. Deux semaines plus tard, le Ministre du Commerce international canadien portait le dossier à l'attention de l'OMC pour des consultations accélérées, l'organisation ayant rapidement répondu qu'elle partageait dans l'ensemble la position du Canada. Cela n'a pas par autant empêché le Département du Commerce des États-Unis d'ajouter à la mi-octobre un 12,6 % additionnel aux droits compensateurs de 19,31 % prévus

précédemment, pour un beau total de 31,91 % que les producteurs de bois d'œuvre canadien se verront imposer après que la décision finale des États-Unis ait été prise au printemps prochain. Le 31 octobre, le Département du Commerce des États-Unis a aussi déterminé qu'il y avait cas de dumping, ce que la Commission du Commerce international doit maintenant confirmer d'ici le 25 mars 2002. Le Canada a décidé en décembre de porter de nouveau devant l'OMC le différend et de contester immédiatement le rapport préliminaire du Département du commerce. Depuis, les choses traînent, au point que le ministre du Commerce international du Canada, Pierre Pettigrew, ait jugé bon d'intervenir directement, mardi 22 janvier, auprès du directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour lui demander de procéder « dans les plus brefs délais » à la nomination des membres du groupe spécial chargé d'entendre la plainte du Canada. Pour le moment, un seul membre du groupe spécial a fait l'objet d'une entente entre les deux parties. (Pour un historique du différend, voir le site du MAECI : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/softwood/lumber-f.htm>).

- Enfin, dans les dossiers importants menés par le Canada pour cette année 2001, il faut aussi mentionner l'organisation du Sommet des Amériques tenu à Québec en avril. Le projet d'une charte démocratique pour l'hémisphère a émergé comme l'un des points saillants d'une rencontre qui a fait couler beaucoup d'encre, moins par ce qui en est vraiment sorti que par l'étendue des manifestations et la répression policière. Ce projet de charte, tout comme d'ailleurs la diffusion du premier avant-projet d'accord, était d'une certaine importance pour le Canada, dans la mesure où c'est un organisme para-public oeuvrant dans la promotion et la défense des droits de la personne, *Droits et Démocratie*, qui pousse fermement le dossier. Peu après le Sommet, le Canada a par ailleurs annoncé sa décision de quasiment tripler l'enveloppe de l'aide extérieure à la démocratisation dans

l'hémisphère, qui est passée de 65 à 191 millions de \$ Can. Toujours est-il qu'à la réunion des ministres des Affaires extérieures de l'Organisation des États américains (OÉA) de juin au Costa Rica, la proposition d'une charte démocratique appuyée par le Canada, l'Argentine, le Costa Rica, les États-Unis et le Pérou, sera rejetée, à l'initiative notable de plusieurs pays des Caraïbes — se rappelant probablement certaines interventions américaines dans le bassin au nom de la démocratie — ainsi que du Venezuela, qui s'est plus précisément opposé à la notion de démocratie représentative pour y défendre celle de démocratie participative. On comprend également que Chavez craigne des ingérences dans ses affaires internes, ses frasques ne semblant pas être particulièrement appréciées à Washington. Malgré tout cela, la Charte démocratique interaméricaine sera finalement adoptée par les ministres des Affaires étrangères, lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'OÉA, tenue le 11 septembre à Lima, le Pérou ayant joué un rôle de premier plan dans ce résultat heureux (pour de plus amples détails sur cette charte, voir le texte de L. St-Fleur sur le site du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation, au

<http://www.cedim.uqam.ca/chartedemo.htm>). Au moins, l'année 2001 aura été l'occasion d'amarrer plus sérieusement le thème de la démocratie à l'agenda des discussions hémisphériques, même si la Charte donnera lieu on s'en doute à bien des interprétations. C'est déconcertant dans la mesure où le Canada s'est fait l'ardent défenseur de son extension à l'ensemble des Amériques et de son renforcement institutionnel, mais il faut bien rappeler que le Canada n'a lui-même pas encore signé la Convention américaine des droits de l'homme, instrument de base du système interaméricain de protection des droits humains...

Le bilan 2001 pour le Canada ? Une année économique difficile, un Sommet de Québec ombragé par les manifestations et le

succès du Sommet des Peuples, un bon coup avec l'adoption de la charte interaméricaine des droits démocratiques, une bonne performance médiatique du ministre du Commerce international à Doha, et une diplomatie commerciale quelque peu malmenée, dans deux dossiers tout au moins, celui du bois d'œuvre et celui de l'aéronautique.

Mexique : “Du vote utile à l'année inutile”

- Entraîné vers le bas par la récession aux États-Unis, le commerce international du Mexique s'est clairement contracté pendant cette dernière année. Les exportations totales de l'année 2001 (aux chiffres de décembre 2001) montrent une diminution de - 4,8 % par rapport aux chiffres de l'an 2000, pour une valeur accumulée de 158,5 milliards de \$ É.U. Cette baisse est surtout due à la chute des exportations pétrolières (-21,9 %), les exportations non pétrolières n'ayant dans l'ensemble diminué que de - 2,9 %. Les importations ont quant à elles chuté de - 3,5 % en 2001, pour une valeur accumulée de 168,3 milliards de \$ É.U. Cette baisse n'a pas affecté la demande intérieure de biens de consommation internationaux, qui a enregistré une hausse de + 18,3 %, tandis que la demande de biens intermédiaires et de capital a chuté de - 5,7 % et - 6,8 % respectivement. La balance commerciale du Mexique pour 2001 se solde donc par un déficit de 9 733 millions de \$ É.U., une augmentation de plus de 20 % par rapport à l'an 2000, mais une diminution équivalente si l'on soustrait le commerce pétrolier de ce solde. En somme, la Banque du Mexique se plaisant à le souligner en gras et en rouge et pour des raisons politiques évidentes : ce sont les comptes pétroliers qui font tache dans le bilan commercial du pays. Conclusion implicite de la Banque : prière de privatiser davantage, d'une part, et de mieux diversifier les biens exportés, d'autre part.

Sur la plan de la croissance, de l'inflation et de l'emploi maintenant, les chiffres pour

l'année 2001 sont franchement peu emballants. Tandis que l'économie affichait encore d'excellents résultats à la clôture de l'an 2000, avec son rutilant 6,9 % de taux de croissance, 2001 a constitué un véritable fiasco, et ce même si la Banque du Mexique prévoyait que la croissance se maintiendrait dans les 2 % pour cette année et que le Président Fox annonçait quant à lui bien imprudemment que l'économie atteindrait les 7 % en cette année 2001. Nonobstant cet optimisme, le PIB a affiché des résultats de 1,9 % de croissance au premier trimestre, de - 0,25 % au second trimestre, et de - 1,6 % au troisième trimestre de l'année. Pour l'ensemble de 2001, l'OCDE prévoyait en novembre dernier un léger recul du PIB du Mexique, de -0,1 %. Pour 2002, le gouverneur de la Banque centrale du Mexique prévoit un taux de croissance de 1,5 %, tout dépendamment cependant de ce qui va se passer aux États-Unis.

La production manufacturière a, quant à elle, baissé de - 1,2 % au premier trimestre sur une base annuelle, de - 3,4 % au second et de - 5,5 % au troisième trimestre. Particulièrement touché par le recul de l'activité économique aux États-Unis, le secteur de la *maquila* a vu sa production baisser de plus de 10 % par mois (sur une base annuelle) depuis le mois de juillet et l'emploi reculer de manière toute aussi significative, et ce, dans les secteurs considérés jusqu'ici comme le plus solide de l'économie, soit celui des exportations. Dans un article de Brigitte Morissette publié dans le quotidien *Le Devoir* le 31 décembre 2001, Mario Rodarte, économiste au Centre de recherches des entrepreneurs (CEESP) à Mexico, résume la situation: « Notre préoccupation n'est plus de créer les emplois (1,2 million) qu'exige chaque année la croissance démographique. Ce qui retient notre attention, c'est la perte des emplois créés et le manque de marchés pour nos produits ». Fort éloquemment, l'hebdomadaire mexicain *Proceso* titrait de son côté son bilan économique et politique de l'année 2001 ainsi : « Du vote utile, à l'an inutile », une formule bien envoyée qui a

ravi d'emblée la presse et l'intelligentsia critique de Mexico et ranimé les moqueries d'usage dans ces milieux contre le moindre fait et geste de l'administration Fox.

Piètre performance d'ensemble de l'économie donc. Par contre, l'administration Fox affiche de meilleurs résultats dans trois domaines : celui de l'assainissement des finances publiques, celui de la réduction de la dette extérieure et celui du taux de change

- Fin octobre, la dette publique extérieure cumulée depuis le début de l'année 2001 se chiffrait à 76,1 milliards de \$ É.U., un montant légèrement inférieur aux 76,5 milliards de \$ É.U. enregistrés le 31 décembre 2000. De leur côté, les comptes publics présentent un bon excédent cumulé sur l'année 2001, de près de 1073,5 millions de \$ (9,875,9 millions de pesos mexicains). Le taux de change se porte aussi fort bien, le peso mexicain se maintenant solidement accroché depuis bientôt trois ans au taux de 9,25 pesos pour un dollar, une stabilité qui fait du peso l'une des monnaies les plus solides sur le continent, et ce, même si les sceptiques continuent de croire que la monnaie est surévaluée d'au moins 10%. Il faut dire cependant que le bon niveau des réserves de devises (plus de 38 milliards de \$ É.U.) donne une certaine latitude aux autorités monétaires pour intervenir quand il le faut sur le marché des changes pour stabiliser la valeur de la monnaie. Autre facteur qui joue en faveur du peso : la forte croissance économique de ces dernières années, le potentiel économique qu'offre le pays dans un contexte d'intégration et la relative stabilité politico-économique du pays ont convaincu les investisseurs étrangers qu'avec le Brésil, le Mexique était, en dehors des États-Unis évidemment, la carte à jouer dans les Amériques. Ainsi, selon les données de la Commission des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CÉPALC), le Mexique arrive en tête pour les entrées d'investissements étrangers en Amérique latine en 2001, avec 24,5 milliards de \$ É.U., suivi de près cependant par le Brésil. Viennent fort loin

derrière l'Argentine, le Venezuela, le Chili et la République dominicaine, ces trois ayant capté ensemble moins de 35 % de ce qu'a reçu le Mexique à lui tout seul. L'organisme rappelle que l'achat de la Banamex par le consortium Citigroup, pour un montant de 12,5 milliards, compte cependant pour plus de la moitié du total des investissements étrangers captés par le Mexique en 2001.

- En 2001, le Mexique a aussi ajouté à sa collection d'ententes commerciales et financières quatre nouvelles ententes : une première avec le Brésil, en attendant la conclusion d'une entente Mexique-MERCOSUR, ce qui réduira notamment de 0 à 5 % les droits de douanes perçus sur les produits automobiles échangés entre les deux pays ; une seconde avec Cuba, prévoyant la promotion et la protection réciproque des investissements ainsi que la reconnaissance du traitement national pour les entreprises ; une troisième, de libre-échange, entrée en vigueur en juillet, avec l'Association européenne de libre-échange (AELE) (comptant l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein) ; et une quatrième, de libre-échange également, avec les pays du Triangle du nord (soit le Honduras, le Guatemala et El Salvador).

Sur le plan commercial toujours, le Mexique a également remporté certains dossiers d'importance contre les États-Unis. Dans le différend sur le transport routier qui opposait les deux pays depuis sept ans, un panel d'arbitrage de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) a décidé en février de donner raison au Mexique. Rappelons que malgré l'ALÉNA les transporteurs mexicains n'avaient toujours pas l'accès au réseau routier états-unien. À la fin de l'été, cette décision n'en n'a pas pour autant empêché le Congrès et le Sénat des États-Unis d'adopter un projet de loi sur la sécurité routière visant notamment à dénier tout droit de circuler aux transporteurs mexicains. Après que le président des États-Unis ait menacé d'utiliser son droit de veto, et que le Président du Mexique ait immédiatement annoncé qu'advenant le mise en oeuvre

d'une telle loi, les routes mexicaines seraient également interdites aux transporteurs américains, les législateurs états-uniens ont fait marche arrière cet automne. Finalement, le 3 décembre dernier, le Sénat a, comme le voulait le président Bush, approuvé une nouvelle loi qui permettra prochainement aux transporteurs mexicains de passer le Rio Grande en autant cependant qu'ils satisfassent aux normes minimales de sécurité en vigueur aux États-Unis. Il s'agit d'une victoire notable pour le Mexique, même si l'on s'attend bien à ce que ces normes soient aussi tortueuses que possibles.

Autre dossier d'importance, non tant pour les progrès enregistrés pendant l'année 2001, que pour le fait qu'il soit fermement à l'agenda 2002, celui de l'émigration. Début septembre 2001, le Secrétaire d'État Colin Powell et le conseiller aux Affaires extérieures Jorge Castañeda se sont en effet rencontrés à l'occasion de 18^{ème} réunion de la Commission bilatérale Mexique-États-Unis. Entre autres initiatives, la rencontre a permis d'établir sept nouveaux groupes de travail qui se chargeront d'explorer les thèmes de l'immigration, de la politique extérieure, des affaires frontalières, du commerce, des questions légales, de l'énergie et de la coopération bilatérale. Les médias ont particulièrement attiré l'attention sur les dossiers de la légalisation des immigrants mexicains et de la mobilité temporaire des travailleurs mexicains aux États-Unis. Cependant et malgré l'appui du Président Bush aux requêtes de Vicente Fox, cet agenda — soulevant de fortes polémiques au sein de l'opinion publique comme des sections les plus conservatrices du Congrès — n'a pas particulièrement avancé lors de la réunion de la Commission. À l'issue de la réunion de la Commission bilatérale et de la rencontre entre les deux présidents qui avait lieu simultanément, la création d'un groupe d'experts chargé d'étudier la question migratoire laissait à penser cependant que le dossier devait pouvoir avancer. Après les événements du 11 septembre, la plupart des observateurs estimaient que ce dossier n'était à

proprement parler plus à l'ordre du jour. Il est clair que l'une des conséquences les plus injustes des attentats de septembre tient au fait qu'il est devenu extrêmement difficile d'accéder par les voies légales et moins légales au territoire des États-Unis — surtout pour les immigrants venant du maintenant dangereux Tiers-monde—. Dans son édition du 20 septembre, le *Washington Post* annonçait d'ailleurs joliment la petite mort du dossier migratoire: "Immigration reform, once the hottest topic in Mexico City, now seems like a debate that could happen only in the luxury of peacetime." Et bien, les experts se sont trompés : début janvier 2002, le conseiller Castañeda était de retour à Washington pour y traiter de nouveau du dossier migratoire, et a déclaré escompter fermement qu'un accord soit signé dans un avenir très proche par les administrations Fox et Bush. Cela reste à voir, mais reste que la question des immigrants Mexicains aux États-Unis est maintenant sur la table des dossiers chauds de 2002.

- La question indienne au Mexique a été un autre événement majeur de l'année 2001. Les négociations entre l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et le gouvernement fédéral avaient en effet été rompues depuis 1996, date des Accords de San Andrés, auxquels le gouvernement fédéral n'avait pas donné suite, en invoquant alors les méandres juridiques et législatifs. Dès l'entrée en fonction du gouvernement Fox en décembre 2000, ces négociations ont repris cours et l'équipe Fox a proposé l'instauration magnanime d'une nouvelle loi sur la culture et les droits indiens. Fin février 2001, une caravane zapatiste s'est mise en marche en direction de la capitale de Mexico pour aller plaider devant Congrès en faveur du projet de loi, et y rejoindre pendant plusieurs jours plus de 100 000 sympathisants venus manifester pacifiquement leur appui. Au mois d'avril et suite à d'interminables débats au Congrès (à majorité priiste) portant tant sur le contenu du projet de loi que sur les meilleures stratégies envisageables pour discréditer

l'initiative présidentielle, la Chambre des représentants a décidé comme plusieurs s'y attendaient de promouvoir sa propre version du projet de loi. Les zapatistes ont répondu à cette nouvelle rebuffade en suspendant les négociations avec le gouvernement, au motif que la "farce législative", soit la loi sur la culture et les droits indiens votée par le Congrès, ne correspondait pas vraiment au projet qu'ils avaient défini dans leurs pourparlers avec les négociateurs de l'exécutif. La plupart des organisations indiennes de portée nationale ont appuyé la décision de l'EZLN, dont le Congrès national indien (CNI), l'Assemblée nationale indienne plurielle pour l'autonomies (ANIPA) et la Commission pour la concorde et la pacification (COCOPA).

Comment expliquer ce non-événement ? Tout porte à croire que les intentions de l'administration Fox sur le dossier n'étaient pas aussi innocentes qu'elles le paraissent peut-être pendant sa campagne électorale. Pragmatiquement et une fois entré en fonction, Fox était tout à fait conscient du fait que les profondes divisions au Congrès et son impopularité auprès des représentants du PRI, comme des congressistes d'allégeance paniste plus traditionnelle (non

foxiste), allaient probablement participer à bloquer son initiative ambitieuse pour les droits indiens. On peut donc se permettre quelques réserves sur la sincérité du Président dans cette entreprise somme toute ratée, et considérer son projet de loi davantage comme une bravade flattant son image de démocrate ouvert et conciliant, que comme un dossier sérieusement mené. L'affaire n'a guère entamé le capital politique de Fox auprès de l'opinion publique modérée dans la mesure où il a su démontrer que c'est le Congrès, et non son administration, qui a entravé et re-modelé à son goût le projet de réforme constitutionnelle sur les droits indiens. Fox s'est donc intelligemment sorti indemne du borbier indien, lequel demeure à proprement parler aussi profond que jamais.

Que penser de cette première année de l'administration Fox ? Mouvementée, bonne paroleuse mais faibles résultats concrets, et peut définitivement mieux faire. Sur le plan politique, la popularité de Vicente Fox sort quelque peu écornée. Peu de réformes ont été entreprises, l'économie est brutalement entrée en récession et la question indienne n'a toujours pas été réglée. Par contre, avec les États-Unis les relations sont au beau fixe.

AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES

L'Amérique centrale et les Antilles monteraient-elles d'un cran dans la liste des priorités de la politique commerciale des pays membres de l'ALÉNA ? Comment expliquer autrement le fait que le Mexique, les États-Unis et le Canada décident l'un après l'autre de parler sérieusement commerce avec la région la plus pauvre de

Pour commencer, le Mexique a ouvert la danse en courtisant sur plusieurs années déjà les pays d'Amérique centrale et du bassin Caraïbe. À ce jour, le pays a déjà à son carnet de bal un accord de libre-échange avec le Costa Rica depuis 1995, une entente similaire avec le Triangle du nord depuis l'été 2001, et il poursuit actuellement des consultations assidues avec le Nicaragua et le CARICOM. Cet été d'ailleurs, le Mexique et les sept pays d'Amérique centrale (le Belize inclu) ont convoqué un Sommet Amérique centrale-Mexique au El Salvador pour y signer le projet Puebla-Panama proposé par Vicente Fox. Le Plan Puebla-Panama prévoit essentiellement établir les conditions du développement économique — et démocratique, puisqu'il prévoit l'inclusion d'une clause démocratique qui reprendrait les termes de la Charte adoptée à l'OÉA cet automne — de la région et la réduction de la pauvreté, notamment grâce à l'adoption de programmes conjoints en matière d'infrastructures routières, portuaires et aériennes, de tourisme, de prévention des catastrophes naturelles, de commerce et du développement de micro, petites et moyennes entreprises dans la zone allant du centre du Mexique au canal de Panama.

Pour ne pas être en reste, le Président Bush a de son côté annoncé lors de la réunion du 16 janvier 2002 de l'OÉA que les États-Unis allaient engager des discussions exploratoires sur un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale. Il ne s'agit pas d'une nouvelle à proprement parler puisque l'annonce en avait déjà été faite l'été dernier

l'hémisphère, laquelle, exception faite du Mexique, a jusqu'à présent été pratiquement écartée de leurs visées marchandes respectives sur le terrain des Amériques? Plusieurs développements en 2001 et en ce début 2002 semblent indiquer que nous devons porter une attention particulière à cette région dans les mois qui s'en viennent.

par le représentant au Commerce, Robert Zoellick. Une rencontre s'était déjà tenue à cet effet avec les cinq pays concernés (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) à Managua en septembre 2001. Un tel accord mènerait un élargissement *de facto* de l'ALENA, compte tenu du nombre d'ententes déjà en vigueur entre le Mexique et quatre de ces pays, ainsi que le Canada avec au moins un de ces pays. Le commerce des pays d'Amérique centrale avec les États-Unis compte pour 60% de leurs échanges totaux commerce total. Les exportations américaines vers l'Amérique centrale s'élèvent à 8,8 milliards de \$ É.U., et les importations en provenance de cette région, à 11,8 milliards. Du point de vue des États-Unis, l'enjeu commercial n'est pas négligeable, le commerce des États-Unis avec l'Amérique centrale étant supérieur au commerce avec la Russie, l'Indonésie et l'Inde réunis, mais il s'agit surtout pour les États-Unis, par cette nouvelle initiative commerciale, de ne pas se faire damer le pion par le Mexique et le Canada, et parallèlement, d'aller de l'avant dans cette nouvelle stratégie d'alliances commerciales mise de l'avant par le Bureau du Représentant au Commerce.

Enfin, le Canada en bon dernier s'est brusquement rendu compte des avantages diplomatiques qu'il aurait probablement sur les États-Unis s'il se décidait à courtiser plus sérieusement qu'il ne l'a fait jusqu'ici les petites économies caribéennes et centraméricaines, et les convaincre de l'accompagner à l'autel du libre-échange.

Pour un, beaucoup d'immigrants vivant au Canada, et ce depuis souvent très longtemps, viennent de cette région. Et de deux, le Canada a toujours eu une attitude relativement ouverte à l'égard des réfugiés politiques et économiques en provenance de cette région. N'oublions pas cependant les intérêts économiques et stratégiques du Canada. En signant au printemps dernier un accord de libre-échange avec le Costa Rica, l'un des pays qui est considéré par tous les Latino-américanistes (avec le Belize, certes), comme le moins latin de la région, le Canada faisait d'une pierre deux coups. D'une part, il rejoignait le Mexique et doublait à son tour les États-Unis. Et d'autre part, le ministre du Commerce international pouvait ainsi faire valoir l'accord comme cadre de référence pour les relations avec les économies de petites tailles. Depuis, le Canada a officiellement annoncé son intention de négocier une entente du même type avec le CARICOM (comprenant : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Suriname, Trinité-et-Tobago et Montserrat ; Haïti n'est pas encore membre) et plusieurs pays d'Amérique centrale. Il faut rappeler que le commerce du Canada avec les Antilles et le reste des pays d'Amérique latine, Mexique exclu (qui n'absorbe par ailleurs qu'un maigre 0,6 % de ses exportations), représente à peine 1,53 % des exportations totales vers le monde (aux chiffres de 2000 de Statistiques Canada)... Et 19 décembre, le Ministre du commerce international Pierre Pettigrew d'annoncer le plus sérieusement du monde le lancement de consultations publiques, à partir de février 2002, sur le projet de libre-échange avec la Communauté des Caraïbes. Un dossier à suivre donc.

- Dans son *Rapport préliminaire sur les économies d'Amérique latine et les Caraïbes 2001* (disponible entièrement sur le site de l'organisation au <http://www.eclac.org>), la CÉPALC estime par ailleurs que la région centro-américaine et caribéenne aura connu

une modeste mais positive année 2001 sur le plan de la croissance du PIB. Le Costa Rica affiche un taux de croissance de 0,3 %, El Salvador 1,5 %, le Guatemala 2 %, le Honduras 2,5 %, le Nicaragua 2 %, le Panama 0,5%, et la République dominicaine 3 %. Les chiffres pour Haïti sont évidemment bien plus alarmants, mais la CÉPALC ne donne pas de chiffres pour ce pays, et semble en fait ne pas considérer les pays francophones ou anglophones des Antilles sous sa bienveillante tutelle. Vu l'importance attachée désormais par les trois parties contractantes à l'ALÉNA aux pays du bassin des Caraïbes, il serait peut-être temps que les Antilles sortent de cet oubli méthodologique...

Sur la région, voir aussi le nouveau fascicule de recherche publié en janvier 2002 sur le site du GRIC titré "Les économies de petite taille et les défis de l'intégration hémisphérique dans les Amériques" (au <http://www.unites.uqam.ca/gric/pdf/01-02lessardfinalbaton.pdf>).

Cuba

Le dossier Cuba a connu certains rebondissements cette année. Fin juillet, le Congrès a décidé de lever la prohibition partielle qui s'appliquait sur les voyages des résidents nationaux vers l'île de Cuba. Aussi, et en ce qui concerne la mise en vigueur de la levée partielle de l'embargo économique sur les aliments et les médicaments décidée il y a moins de deux ans, il a quand même fallu le passage d'un ouragan aux premiers jours de novembre pour que plusieurs compagnies américaines puissent sans craindre les foudres du Congrès ou de la présidence livrer du blé et des vivres à la population cubaine, une transaction qui leurs a rapporté près de 20 millions de \$ É.U., et au gouvernement cubain plus de 30 millions de \$ É.U.... En décembre, une autre mission commerciale plus ou moins humanitaire a suivi, avec 55 millions de livres de maïs délivrés au port de la Havane. Avec la décision récente de l'OMC de donner raison

à la compagnie Pernod-Ricard dans le dossier Havana Club (voir chronique précédente), et surtout peut-être, avec l'attitude fort conciliante des autorités cubaines dans le dossier des prisonniers

d'Afghanistan, on peut s'attendre (ou espérer ?) à un timide dégel des relations entre les deux pays, du moins sur le plan commercial.

CÔNE SUD : MERCOSUR

Sur le plan de la croissance, les résultats régionaux sont peu encourageants pour cette année qui s'achève. En effet, au mois de décembre 2001, la CEPALC indiquait dans son rapport préliminaire pour que l'Argentine fermait ses comptes 2001 avec un taux de décroissance du PIB d'au moins - 3,8 %, le Brésil avec un taux de croissance de 1,7 %, le Chili avec un taux de 3 %, le Paraguay un taux de 1,5 % et l'Uruguay avec un taux de décroissance de - 2,5 %.

Le MERCOSUR va mal et les organismes multilatéraux paraissent parfois s'en délecter. La BID indique dans sa *Note périodique sur l'intégration et le commerce dans les Amériques* de la fin décembre 2001 que le commerce intra-régional du Marché commun du Cône sud (MERCOSUR) a connu un déclin majeur, de près de 10 % durant cette année, après une période relativement longue de croissance an sur an. Par contre, les comptes commerciaux internationaux des pays membres du MERCOSUR indiquent que l'année a été relativement bonne pour ce qui est du commerce extra-régional, notamment vers l'Europe. Le commerce intra-régional ne compte actuellement que pour 18 % des exportations totales des membres du MERCOSUR, en net recul par rapport aux 25 % enregistrés en 1998.

Dans la région du MERCOSUR, plusieurs dossiers ont particulièrement attiré notre attention cette année, dont le Forum social à Porto Allegre, les négociations Chili-États-Unis et les avancées de l'Union européenne dans l'hémisphère, les points gagnés à Doha par le Brésil sur les dossiers des médicaments génériques (voir chronique thématique à: <http://www.unites.uqam.ca/gric/chroniques/doha.htm>), et bien sûr, la crise multidimensionnelle en Argentine qui a fait l'objet de deux différents bilans publiés en chroniques spéciales pendant cette année (novembre 2001: <http://www.unites.uqam.ca/gric/chroniques/argentine.htm>; janvier 2002: <http://www.unites.uqam.ca/gric/chroniques/Elfindelaconvertibilidad.pdf>), et sur laquelle nous n'offrirons ici que des observations récentes couvrant le mois de janvier 2002

Brésil

Au Brésil, et en réponse au Forum économique mondial de Davos, un Forum social mondial a été convoqué en janvier 2001 à Porto Allegre. Près de 3500 activistes, politiciens et intellectuels de plus de 100 pays s'y sont réunis pour cinq journées consécutives de conférences et débats portant sur le thème des alternatives sociales au modèle néo-libéral. Les thèmes de l'exclusion sociale, des droits humains et du développement durable ont été particulièrement privilégiés à l'agenda des

discussions. L'une des propositions les plus populaires du Forum a consisté à formuler un plan d'action pour exiger que les principales institutions économiques internationales, le FMI et la Banque mondiale, fonctionnent avec davantage de transparence en accordant un droit d'entrée et de participation décisionnelle aux organisations sociales. La réunion a été fortement critiquée par la presse locale et internationale, principalement en raison du fait qu'elle ait été autorisée et partiellement

financée par le gouvernement travailliste de l'État du Rio Grande du sud, manifestement sympathique à ce qui se profile comme un réseau d'action sociale contre la globalisation. Le Forum social mondial revient à Porto Alegre cette année encore. Deux ouvrages remarquables adressant la question des mouvements anti-globalisation et des transformations culturelles à l'ère de l'intégration mondiale, sont par ailleurs disponibles sur le site de la salle de lecture virtuelle du Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO), à <http://www.clacso.org/fbases4.html>, dont l'excellente compilation du sociologue vénézuélien Daniel Mato (2001), *Estudios latinoamericanos sobre cultura y transformaciones sociales en tiempos de globalización*, et le tour d'horizon plus introductif offert par José Seoane et Emilio Taddei (2001), *Resistencias mundiales, de Seattle a Porto Alegre*.

Chili

Au Chili, c'est probablement la reprise des pourparlers commerciaux avec les États-Unis peu avant la fin de l'an 2000, et la réalisation de plus de neuf rondes de négociations bilatérales durant 2001, qui a le plus retenu notre attention. À l'origine, l'éventualité d'un accord de libre-échange entre le Chili et les États-Unis a provoqué l'hostilité immédiate du Brésil, qui voit dans cette manœuvre le début du sabotage du projet d'intégration régionale et hémisphérique mené depuis le Cône sud, et la confirmation du fait que le Chili agisse en cavalier solitaire et démontre vouloir manger à tous les râteliers, préférant multiplier les accords et garder ainsi toute sa marge de négociation. D'un autre côté, il semble clair que la stratégie états-unienne soit de miner l'unité de façade du Cône sud, en attisant les divisions évidentes entre les membres réguliers ou associés du MERCOSUR, et ce dans le but d'y aller de leur propre projet d'intégration hémisphérique en jouant trois cartes : l'extension généreuse de l'ALÉNA aux candidats les plus méritants, le libre-échange bilatéral avec ceux qui sont prêts à

s'y engager, et les accords préférentiels avec les autres.

Quoi qu'il en soit, les négociations États-Unis-Chili ont été ouvertes dès la seconde semaine de janvier 2001, abordant immédiatement la pomme de discorde que constitue l'inclusion ou non de standards sociaux et environnementaux et la réforme subséquente des cadres législatifs chiliens sur ces questions. Les discussions entreprises de décembre 2000 avaient déjà permis d'établir dix-sept thèmes de discussion. Lors de la neuvième ronde de négociation, tenue du 27 novembre au 4 décembre à Miami, les deux équipes ont défini une série de normes relatives à l'accès aux marchés (règles d'origine, textile, services, investissements, normes sanitaires et phytosanitaires et propriété intellectuelle) et aux mesures compensatoires, laissant à la prochaine rencontre les thèmes plus épineux des normes syndicales et environnementales, ainsi que l'accès aux marchés des produits agricoles. Ce dernier thème est d'une certaine importance pour le Chili, puisque le pays exporte près de 20 % de son commerce agricole vers les États-Unis. Un accord est attendu d'ici février 2001, sans que l'on ne sache trop cependant ce qu'il contiendra.

Parallèlement aux négociations avec les États-Unis, le Chili a ouvert un autre front, avec l'Europe cette fois. Les négociations vont cependant plus lentement. L'argument fort du Chili est à l'effet que la Communauté Européenne aurait tout avantage à signer un accord bilatéral avec lui, ses tarifs étant déjà relativement bas (en moyenne de 6, 5 à 8 %), avant de procéder avec le MERCOSUR, dont le tarif extérieur commun est de 14 %. Se servant manifestement de l'argument « États-Unis » dans leurs pourparlers commerciaux avec l'Europe, les Chiliens en sont déjà à leur septième ronde de négociations. En somme, un autre cavalier libre qui, comme le Mexique, tire fort bien son épingle du jeu libre-échangiste sur le plan du savoir-faire en matière de négociations.

Europe-Amérique latine

Cette année, l'Europe a semblé plus déterminée que jamais à damer le pion aux États-Unis sur le terrain des Amériques, histoire de leur rappeler qu'elle aussi, entend bien y brasser de grosses affaires. Le dossier UE-MERCOSUR a avancé à grands pas durant 2001. L'Union européenne a en effet signé l'été dernier une série d'ententes avec l'Argentine, l'Uruguay et l'ensemble du MERCOSUR prévoyant une plus grande coopération institutionnelle et financière dans les années qui s'en viennent, et ce, dans les domaines de l'éducation, de la justice, de la compétitivité du secteur privé, de la consolidation du MERCOSUR et de la foresterie. Aux derniers jours d'octobre, les représentants du MERCOSUR et de l'UE se sont également rencontrés à Bruxelles pour y échanger leurs listes de produits couverts par les trois programmes de réductions tarifaires prévus, et se sont engagés à se revoir de nouveau en février 2002. Cet automne, le Parlement européen a aussi voté en faveur de l'établissement d'une zone de libre-échange avec l'Amérique latine, d'ici 2010. L'initiative remonte à Rome en 1990, mais, faute de volonté politique, celle-ci en était depuis lors demeurée aux vœux pieux. Aujourd'hui et à l'initiative de l'Espagne qui pousse le dossier, l'UE compte notamment inclure à l'agenda des négociations des thèmes politiques tels que la coopération judiciaire pour la lutte contre le terrorisme, les stupéfiants et la prévention des conflits. Un accord inclurait notamment l'instauration d'une assemblée Europe-Amérique latine qui se réunirait chaque année et impliquerait le Parlement européen et le Parlatino du Cône sud. De vastes ambitions donc, pour les Européens qui redécouvrent avec un aplomb déconcertant les Amériques, avec en arrière-fond de scène la crise argentine qui leur donne la possibilité de se rapprocher encore davantage du cône sud, à condition cependant de régler le contentieux sur la dette et les banques.

Argentine : évènements à signaler pour ce mois de janvier 2002

Mercredi 16 janvier, le FMI a fait un petit geste en direction de l'Argentine en lui accordant un délai de grâce d'un an sur le remboursement d'un crédit de 933 millions de \$ É.U. dû pour le 17 janvier 2002. Ce remboursement portait sur la tranche de crédit autorisée le 12 janvier 2001 dans le cadre des accords de confirmation passés entre l'Argentine et le FMI au titre de la Facilité de réserve supplémentaire (FSR). Le remboursement se fait normalement en deux fois, soit un an et un an et demi après le déboursement des fonds. Un report des remboursements peut être exceptionnellement autorisé. Mais, tout en prenant en compte la situation difficile de l'Argentine, les autorités du Fonds n'en ont pas moins rappelé aux autorités argentines que celles-ci étaient tenues de rembourser les fonds le 17 janvier 2003 d'une part, et qu'elles devaient mettre en place une stratégie globale pour restaurer une croissance durable, d'autre part. Le FMI a été on ne peut plus clair ; cette stratégie doit couvrir le régime des changes, le système bancaire, la politique budgétaire et la politique monétaire.

Dans une entrevue accordée au *Monde*, le directeur général du Fonds, Horst Köhler, n'a pas été tendre envers l'Argentine et son ancien président, Carlos Menem, nommément accusé d'être responsable de la crise actuelle. Il est extrêmement rare qu'un dirigeant du FMI sorte ainsi de sa réserve, le Fonds n'ayant de par ses statuts aucun droit d'ingérence dans les affaires internes des membres, mais les temps changent et il faut croire que le FMI, plus que jamais sous haute surveillance et sous le feu des critiques de la Maison Blanche, a décidé d'adopter la ligne dure et de faire de l'Argentine un exemple. Les remarques du directeur général du Fonds ont, on s'en doute, immédiatement soulevé la colère des Argentins, mais le message est le même à Washington et à Bruxelles : le nouveau discours à Buenos Aires n'est pas crédible.

Dans l'immédiat, le risque principal vient surtout du secteur bancaire, au bord de la banqueroute. Dans un rapport spécial présenté le 18 janvier, la firme Moody's en arrive à la conclusion que celui-ci est à toutes fins pratiques devenu insolvable. Les mesures prises ont eu pour effet d'entraîner une dévaluation des actifs bancaires qui n'a pas été accompagnée d'une redénomination du passif en dollar. En prenant pour hypothèses, une dépréciation de 75 % des titres publics (prêts et obligations), de 50 % des prêts privés et de 100 % des prêts insolubles, l'agence estime à 54 milliards \$ É.U. le coût que devront supporter les banques, soit 3,3 fois la valeur de l'équité du système (16,5 milliards de \$ É.U. au 31 septembre 2001). Les banques détiennent quelque 29,3 milliards de \$ É.U. en titres publics ; leur décote est actuellement de l'ordre de 75 à 80 % de leur valeur faciale. Uniquement pour ces titres, les pertes se situeraient entre 15 et 23 milliards de \$ selon les estimations de l'agence. Les banques et les fonds financiers étrangers ont déjà prévu le coût, mais, sur place, ni les banques ni le gouvernement n'ont l'argent nécessaire pour faire face aux demandes de retrait. L'effondrement du système bancaire est inévitable, à moins que les autorités ne suivent le scénario proposé par Moody's, soit (1) déclarer les banques insolubles, (2) les nationaliser, (3) convertir les dépôts en pesos ou en titres du gouvernement, (4) recapitaliser les banques avec des obligations en pesos, et (5) les revendre aux enchères. Un scénario qui a des airs de « déjà vu »...

De son côté, l'ancien président Menem ne lâche pas son travail de sape. Le temps n'est plus selon lui aux demi-mesures, mais à la dollarisation. Toujours dans la même veine de la politique à la petite semaine, il a exigé du gouvernement de libérer l'accès aux dépôts bancaires. Il est indéniable que le contrôle des retraits bancaires est en train d'étouffer l'économie et de jeter à terre le secteur informel, mais, si une telle mesure ne peut durer très longtemps, libérer l'accès aux dépôts d'un seul coup reviendrait à

provoquer l'effondrement du système bancaire. Dans un article publié dans l'édition du 23 janvier du *Financial Times*, Adam Lerrick et Allan Meltzer proposent une solution simple et efficace, émettre des reçus sur dépôts. Ces reçus au porteur, de 2, 5, 10, 20, 50 et 100 pesos, auraient cours légal et serviraient de quasi-monnaie en attendant des jours meilleurs. L'avantage de la formule est de créer immédiatement de la liquidité et d'éviter ainsi de faire marcher la planche à billet. Les deux économistes sont confiants de voir cette quasi-monnaie disparaître progressivement avec le retour à la normale. Leur proposition semble faire son chemin.

Toujours est-il que, pris entre le tronc et l'écorce, le gouvernement semble avoir pris le problème suffisamment au sérieux pour décider le 21 janvier de convertir les dépôts en pesos, ce qui devrait relâcher un peu la pression sur les banques, mais pas au point de satisfaire les investisseurs étrangers qui menacent de quitter le pays. Histoire d'ajouter à la confusion, la cour suprême a déclaré, vendredi 1^{er} février, que les mesures de contrôle sur les dépôts bancaires étaient anticonstitutionnelles, de quoi inciter les banques étrangères à quitter le pays. La décision a eu l'effet d'une bombe, obligeant le ministre de l'économie, Jorge Remes Lenicov, à annuler son voyage à New York, au Forum économique mondial, et à repousser l'annonce de son programme de relance économique. C'est finalement dimanche 3 février que le ministre a présenté son programme économique en 20 points. Les deux principales mesures sont la « pesification » complète de l'économie et le flottement de la monnaie à partir du 6 février, une exigence du FMI. Les dettes en dollars seront donc converties en pesos au taux de 1 pour 1, et les dépôts en dollars au taux de 1,4 peso pour un dollar. Le ministre a néanmoins annoncé que les dépôts inférieurs à 30 000 \$ pourraient être convertis en bons d'État, libellés en \$ et seront remboursables à « long terme ». Ils pourront également obtenir des certificats de dépôt pour réaliser certaines transactions,

immobilières notamment. Il s'est également engagé, comme le demandait le FMI, à réduire fortement le déficit de manière à rester en deçà des 3 milliards de pesos en 2002, et à limiter la création monétaire à 3,5 milliards de pesos, soit l'équivalent du déficit. Les banques devront supporter la

plus large part des coûts de la décision, quelques 30 milliards de \$ selon les estimations. Histoire de voir venir les choses, décision a également été prise de fermer les marchés des changes et les banques lundi et mardi.

Les pays andins

Pérou

Au Pérou, les fêtes de fin d'année auront été assombries par un gigantesque incendie qui a rasé une partie du quartier commercial populaire de Lima. L'omniprésence des feux d'artifices voués aux célébrations du nouvel an et stockés dans les commerces auraient enflammé le labyrinthe et fait prisonnières des flammes près de 300 personnes en plus d'en blesser de nombreuses autres. Sous un autre angle, l'année 2001 aura été marquée par l'arrivée au pouvoir du gouvernement de l'ancien économiste de la Banque mondiale, Alejandro Toledo, après dix années de régime autoritaire néo-libéral. Le nouveau président s'était fait connaître sur la scène internationale, en 2000, comme principal adversaire d'Alberto Fujimori aux élections présidentielles. Du côté de l'économie, les résultats se font très timides, malgré l'application des premières étapes du plan de revitalisation de l'économie de la part du gouvernement

Toujours en considérant le climat de transition politique, la dernière année fut déterminante pour la réorganisation de la société civile. La traduction en justice des acteurs de l'ère fujimoriste, joutée à une promotion de la liberté d'expression et des regroupements civils, constitue l'essentiel du discours sur le nouveau démocratique que le gouvernement péruvien soutien. L'arrestation en juin de Vladimir Montesinos, ancien conseiller présidentiel à

la tête du réseau de corruption du gouvernement d'Alberto Fujimori, a déclenché une véritable chasse aux sorcières parmi l'ancienne élite politico-militaire et la communauté des affaires alliée à l'ancien régime. En outre, l'enclenchement de procédures visant l'extradition de l'ancien président Fujimori fait également partie prenante de ces mesures. Toutefois, dans ce cas, il est fort peu probable que ces démarches mènent, à termes, à des résultats tangibles. Face à l'attitude sans compromis des autorités japonaises, le processus enclenché semble davantage contribuer à un rôle de distanciation du nouveau gouvernement vis-à-vis de l'ancien et à favoriser le retour de la confiance des citoyens envers leurs institutions et la justice.

Néanmoins, les défis pour la prochaine année constituent le véritable test du récent gouvernement, qui pourrait voir la clémence populaire ayant accompagné le renouveau politique s'atténuer considérablement en l'absence de résultats concrets immédiats. Le taux d'appui de la population envers l'administration Toledo a d'ailleurs atteint, en fin d'année, un seuil record. Malgré son ardeur à promouvoir la démocratie et les organisations civiles, c'est par les résultats socio-économiques que se consolidera la stabilité politique du pays, où selon la CEPAL, la chute du niveau de vie est la plus importante d'Amérique latine depuis 1995.

Le programme économique du gouvernement péruvien est piloté par Pedro

Pablo Kuczinsky, ministre des Finances et par le Premier ministre, Robert Danino. Ces deux ténors de la droite, issus du milieu de la finance, ont été rapatriés des États-Unis par Toledo pour donner du poids à l'équipe économique de son gouvernement et rassurer les marchés internationaux. Mais au delà de la stabilité et de la confiance qu'ont suscité ces nominations, les plans des deux hommes pourraient se heurter aux préoccupations sociales de leur Président et du Congrès. Les importants dossiers de l'année 2002 feront sûrement l'objet de nouvelles divisions au sein de l'exécutif gouvernemental. Kuczinsky se montre déjà peu réceptif aux initiatives de ses collègues et du Congrès, lui qui aura le défi d'améliorer la perception des impôts et/ou procéder à des coupes budgétaires afin de respecter le renouvellement de l'accord de confirmation avec le FMI, qui fixe à 1,9% du PIB l'objectif du déficit fiscal pour l'année 2002.

Le PIB a chuté d'environ 0,5% en 2001. Par contre, il est important de préciser que cette contraction de l'activité économique s'est concentrée aux premier et deuxième trimestres, alors que semble se dessiner un début de reprise dans la deuxième moitié de l'année. Entamée malgré la tourmente économique mondiale, cette recrudescence de l'activité économique, après quatre ans de récession-stagnation, est en grande partie redevable à la performance du secteur minier. La mine Antamina, plus gros gisement de cuivre et de zinc du Pérou, est entrée en fonction l'automne dernier et devrait générer annuellement entre 700 et 800 millions de dollars en exportations. Cette seule entrée en fonction est responsable de près de un point de pourcentage de la hausse de quelque 2,9% du PIB pour le troisième trimestre. La mine, dont les principaux actionnaires sont les compagnies canadiennes Noranda et BHP Billiton, devrait produire environ 25% de la production totale de métaux du Pérou. Par contre, la demande interne montre encore plusieurs signes de faiblesse, et ce, malgré les hausses de salaires accordées par le

gouvernement aux employés de la fonction publique, du milieu de l'éducation et de la police. Ces mesures étaient spécifiquement vouées à la stimulation de la demande. Les autres mesures du programme économique de l'administration Toledo ont été dévoilées dans un cafouillis laissant un arrière-goût de déjà vu sur la scène politico-économique péruvienne. L'annonce de la création d'une institution de crédit venant en aide au développement des petites et micro-entreprises, une des composantes intérieures majeures du plan de revitalisation économique, fut l'objet de tergiversations ministérielles qui ont poussé le président à modifier sa décision d'aller immédiatement de l'avant avec le projet.

D'un autre côté, le gouvernement péruvien devrait donner un second souffle à la vague de privatisations initiée au milieu des années 90 par Alberto Fujimori. Selon les plus récentes estimations du ministère des Finances, l'État devrait recueillir entre 3 et 4 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, suite à la vente d'une série d'entreprises publiques. De ce montant, les autorités péruviennes espèrent en recueillir 700 millions de dollars É.U. pour l'année 2002. Parmi les secteurs visés figurent l'énergie, l'eau et les transports (concessions d'opération et d'entretien de routes et d'aéroports). Près de 25% des sommes amassées seront réinvesties dans le programme de développement des infrastructures, deuxième volet du programme de revitalisation économique du gouvernement, dont l'objectif est de générer de l'emploi en milieu rural et semi-urbain.

Deux projets d'envergure économique importante, qui ont défrayé les manchettes au cours des derniers mois de 2001, devraient évoluer considérablement en 2002. D'une part, il s'agit de l'importante planification de connexion routière, visant le développement des infrastructures et l'intégration physique des économies de la Communauté andine et du Brésil. Outre le Pérou, le projet implique la Bolivie. Le point litigieux demeure d'envergure nationale, alors que d'importantes rivalités

départementales affectent le sud du pays afin de déterminer le tracé officiel du circuit. D'importantes grèves générales ont paralysé l'ensemble des départements de Cusco et de Puno, deux régions à forte proportion autochtone ayant voté massivement en faveur de Toledo et qui se disputent les importantes retombées du projet.

Le deuxième projet d'importance repose dans la construction d'un gazoduc permettant l'acheminement du gaz naturel bolivien au marché du Pacifique. Si dans le premier cas, la rivalité était au niveau national, le cas présent implique également le Chili et la Bolivie. L'enjeu est de taille, autant pour le nord du Chili que pour le sud du Pérou, deux régions au développement économique et social en deçà des moyennes nationales. Les retombées du projet implique une revitalisation des infrastructures portuaires et la construction d'un gazoduc, s'élèvent à plus de 5 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent quelque 400 millions de dollars en exportations gazières, sur une base annuelle. Le dénouement des négociations sera l'occasion de voir à quel point le processus d'intégration de la Communauté andine génère certains avantages et favorise la coopération entre pays, membres ou non.

Bien que les marchés internationaux aient réagi positivement à la transition politique péruvienne, ces derniers demeurent prudents face au gouvernement Toledo, trouvant dans son discours des éléments contradictoires et une sous-évaluation des obstacles et embûches à la bonne marche des affaires publiques et de l'économie. À ce point de vue, l'entêtement du Président péruvien à cultiver « *la hora copacabana* »¹, n'aide en rien à redorer le blason de l'administration. De même, la conjoncture économique mondiale automnale a retardé l'émission d'une série de bons sur les marchés internationaux d'une valeur totale de 700 millions de dollars, qui était prévue pour la fin 2001. Le ministre de l'Économie, P.P.

Kuczinsky a déclaré toujours vouloir aller de l'avant avec cette mesure dès que la situation économique générale et le niveau du risque-pays seront favorables. L'occasion sera belle de tester la réception et l'intérêt des investisseurs étrangers.

Venezuela

Lors de la présentation du bilan annuel du gouvernement devant le Congrès, c'est un Hugo Chavez calme et blagueur qui a pris le dessus sur le tempérament normalement bouillant du chef d'État. Ce dernier a même poussé l'audace jusqu'à faire l'éloge du secteur privé, ce même secteur privé qu'il taxait de conspiration oligarchique contre le bien de la nation lors des semaines précédentes. Ainsi, la multiplication des *cacerolazos* durant les allocutions publiques du président, l'effet de la grève générale du 10 décembre et les contrecoups de la radicalisation de son discours l'aurait donc pousser à changer de comportement ? Nombreux sont les sceptiques. Suite à la grève générale du 10 décembre dernier, Chavez y était allé de virulents discours à l'encontre des opposants et des médias de Caracas, qui avaient soutenu le débrayage. Chavez a affirmé qu'ils entretenaient un climat pervers et dictatorial, en faisant référence à leur prise de position quasi-unanime dénonçant le style politique de son administration.

Cependant, la nouvelle opposition coordonnée à l'encontre du président ne sont pas uniquement dû à la conjoncture récente. Les syndicats, initialement tolérant devant l'orientation progressiste du président, en auraient certes assez d'un discours politique abusif et populiste où les résultats socio-économiques ne suivent pas, alors que le secteur privé s'est toujours montré réticent face à l'homme politique qu'incarne Chavez. Mais à la base du conflit, dont l'expression la plus récente tient dans la divulgation des 49 décrets-lois (voir chronique de décembre) et la débrayage général du 10 décembre, figure la remise en cause des pratiques traditionnelles de consultation des secteurs

¹ I.e. d'arriver constamment en retard à tous ses rendez-vous, événements protocolaires et officiels.

privé et du travail, représenté par la FEDECAMARAS (chambre de commerce nationale) et la CTV (centrale syndicale unitaire), dans l'élaboration des projets législatifs et l'application des programmes de sociaux et de développement de l'État, remis en cause par Chavez. Dans ce contexte, Chavez a toujours relégué une importance particulière au soutien des masses. Or le taux d'appui au président, est présentement en chute libre, ce qui expliquerait peut-être son changement de tempérament.

L'arène politique voit également l'émergence d'une opposition renouvelée aux politiques de Chavez. Le MAS, *Movimiento al Socialismo* comptant 21 sièges, vient de retirer son appui au MVR, *Movimiento Quinta Republica* du président. Ce transfert d'influence implique une redéfinition des pouvoirs alors qu'elle placera le groupe allié au président dans une situation minoritaire. Il s'agit de la première fois depuis la première élection de Chavez en 1997, que se dessine une relative balance des pouvoirs obligeant le président à négocier l'appui à ses initiatives législatives. Et la situation ne s'arrête pas là, des malaises semblent apparaître au sein du MVR, en relation au dialogue de sourd qu'entretient Chavez face aux revendications du Congrès et aux efforts de conciliation qu'entreprennent ses partisans avec les autres formations politiques dans les dossiers controversés.

Dû en partie à l'effondrement argentin, le pays voit un intérêt renouvelé pour sa dette. Il faut dire que malgré l'instabilité politique et les risques de stagflation, le Venezuela demeure un pays intéressant, étant donné ses ressources pétrolières et, par le fait même, sa capacité de rembourser. La dette externe du pays n'atteint pas les 20% du PIB. Par contre, l'attention depuis deux ans s'est transférée sur la dette publique interne, qui a fait un bond de 300% pour atteindre quelque 15 milliards de \$ É.U. En termes de pourcentage du PIB, le montant actuel signifie une progression de 4,5% à 14% par rapport à 1998. La croissance vertigineuse

de la dette intérieure exerce des pressions considérables sur le système financier et les montants disponibles pour les investissements, alors que pour 2002, le gouvernement prévoit un déficit de l'ordre de 5% du PIB, une estimation qualifiée de fort conservatrice par les analystes. Les risques de dévaluation et d'inflation poussent déjà la population à placer ses avoirs en dollars à l'étranger.

Afin de limiter la fuite de capitaux et rehausser le pouvoir de taxation de l'État, Chavez doit proposer dans les semaines qui suivent un projet de loi faisant l'implantation d'une taxe sur les transactions financières, à l'exception de celles de la Bourse, de l'ordre de 0,75%. Le projet comprend également une modification de la TVA, qui sera étendue à certains secteurs auparavant épargnés tels que la consommation d'eau et d'électricité, la téléphonie, les transports et la vente de billets de spectacles. Une nouvelle taxe de luxe serait également appliquée sur la vente de voiture, de motocyclettes et de bateaux.

La croissance du PIB pour l'année 2001 aura finalement atteint 2,7%, un score qui permet à l'économie vénézuélienne de retrouver, à quelques dixièmes de pourcentage près, le niveau d'activité économique de 1998. Toutefois, la récupération de l'économie n'en cache pas moins un appauvrissement significatif de la population, tenant compte des 2% annuels de croissance. Deux prérogatives sont nécessaires à la stabilité économique vénézuélienne au cours de l'année 2002, et il semble d'ores et déjà difficile d'en prévoir l'évolution. Avec une projection des revenus de l'État où le prix du pétrole est fixé à 18,50\$ le baril, le Venezuela devra s'en remettre aux mesures de l'OPEP, au pouvoir de plus en plus limité, afin de stabiliser le prix du baril qui, dans le cas vénézuélien, varie actuellement autour des 17\$ É.U. 80% des revenus d'exportation du pays dépendent de l'or noir et les dividendes qu'il rapporte à l'État constitue 40% de ses revenus. De l'autre côté, la reprise économique mondiale devra être au rendez-vous, en particulier aux

États-Unis, là où le Venezuela exporte la plus grande partie de son pétrole.

Bolivie

Le pays est toujours en proie à de violents affrontements qui opposent les paysans cultivant la feuille de coca, les *cocaleros*, et les forces de l'ordre. Les manifestations de la deuxième semaine de janvier ont fait 7 morts, dont quatre du côté des militaires, et des dizaines de blessés. Suite aux événements sanglants, la police nationale a répliqué avec l'arrestation de quelque 50 paysans-organiseurs des manifestations. Le Congrès et l'exécutif gouvernemental ont aussi entrepris des procédures de destitution à l'égard du leader du mouvement *cocalero*, Evo Morales, également député au Congrès et chef du parti politique *Movimiento al Socialismo* (MAS). Le Congrès l'accuse d'être le responsable « intellectuel » de la mort des quatre militaires et de conspiration en vue de troubler l'ordre social, comportements incompatibles avec son rôle de député. Les paysans *cocaleros* militent pour le droit à la consommation de la feuille de coca non transformée, pratique héritée des traditions autochtones et dont les usages sont principalement alimentaires. Depuis 1995, le conflit entre le gouvernement et les *cocaleros* a fait plus de 50 morts. Le président Jorge Quiroga a rompu le dialogue avec les organisations syndicales des *cocaleros*, dont Morales est aussi le représentant, et affirmé vouloir intensifier la lutte à la production de la feuille de coca, au cœur du litige.

Souvent cité en exemple sur la scène internationale pour l'efficacité de ses politiques contre le narcotrafic, la stratégie bolivienne s'inscrit dans une stratégie plus large visant à transformer le paysage économique du pays et à conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. La Bolivie est toujours aux prises avec une économie au ralenti, la croissance pour la dernière année ayant difficilement dépassé un point de pourcentage. Outre le projet,

d'avantage à moyen terme, de libre-échange avec les États-Unis, le gouvernement compte stimuler l'économie en faisant d'importants investissements dans le secteur social et des infrastructures. Ces dépenses, conjuguées à l'augmentation de la masse salariale de la fonction publique et la réforme du système de pensions fera grimper le déficit budgétaire de 2002 à 5,7% du PIB.

Colombie

La médiation de la communauté internationale aura finalement réussi à sauver le processus de négociations pour la paix en Colombie. Les pourparlers, initiés en 1998, entre le gouvernement Pastrana et les mouvements de guérillas, principalement la FARC, ont fait l'objet de vives tensions et de menaces, de part et d'autres, d'actions annonçant une escalade du conflit. La dernière année, mais surtout le mois de janvier 2002 furent une période de revirements et de négociations marathons mettant tour à tour en question les efforts de paix. Dès le début de la nouvelle année, les négociations sont tombées dans l'impasse devant l'exigence des rebelles commandant l'arrêt des contrôles aériens, terrestres et fluviaux en territoire neutre, jouxtant leur zone de contrôle et où se déroulent les discussions. Suite à cette rupture des négociations, le président Pastrana y est allé d'une série d'ultimatums commandant le retrait total des rebelles des zones neutres, menaçant d'en prendre le contrôle militairement avec l'aide de ses 13 000 soldats d'élite et d'encercler leur zone de retranchement. C'est finalement l'intervention des observateurs internationaux qui après quatre jours de négociations intenses et une proposition de la part des rebelles rejeté par le président Pastrana, ont finalement contribué à la reprise du dialogue le 14 janvier.

Parallèlement aux négociations, Pastrana a demandé une hausse de l'aide militaire états-unienne à son pays, de même que la flexibilisation de certaines règles entourant

l'utilisation du matériel militaire livré à la Colombie. Le Plan Colombie (1,3 milliards de \$ É.U.), l'Initiative Régionale Andine (625 millions de \$ É.U.) et l'aide militaire états-unienne doivent composer avec de nombreuses restrictions dans l'utilisation des sommes versées. Ces règlements viennent des modifications législatives apportées par le Congrès des États-Unis aux projets, particulièrement en relation avec le risque d'abus à l'égard des droits humains perpétrés par les groupes paramilitaires que pouvait insinuer une aide militaire inconditionnelle.

De même, l'ensemble de ces montants se voient réservés à la lutte contre le narcotrafic, qui par définition, se distancie de la lutte contre les mouvements de guérilla. Le gouvernement colombien chercherait l'appui de l'armée états-unienne dans l'entraînement de ses troupes, la collaboration s'étant jusqu'à aujourd'hui limitée à la lutte contre le narcotrafic, pour notamment l'étendre à la protection des infrastructures contre les attaques des rebelles.

Événements à signaler pour janvier 2002

- **É.U.-Communauté andine** : Le 16 janvier à l'OÉA, le Président Bush a réaffirmé son engagement de renouveler l'accord préférentiel qui lie les États-Unis à la Communauté andine (*Andean Trade Preference Act*).

- **Communauté européenne-É.U** : Lundi 14 janvier, l'OMC a de nouveau donné raison aux Européens dans le dossier du Traitement fiscal des sociétés de ventes à l'étranger (*Foreign Fiscal Sales Corporations*). L'organe d'appel confirme donc les conclusions du Groupe spécial (http://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/108abr_w_f.pdf). Des négociations devraient maintenant s'engager entre le commissaire européen chargé des relations commerciales, Pascal Lamy, et son homologue américain, Robert Zoellick. Ce dernier, quoique déçu par la décision, s'est néanmoins montré conciliant, se disant prêt à respecter les règles de l'OMC et à engager des discussions avec les Communautés européennes. Ceci reste à voir néanmoins. Un autre dossier chaud continue d'opposer les Européens (et nombre d'autres pays) et les Américains, celui de l'acier. Quoi qu'il en soit, si aucun arrangement ne survient rapidement, l'OMC pourrait de nouveau être saisie du dossier, à la fin mars, cette fois pour fixer le montant des compensations,

estimées à 4 milliards de \$ É.U. environ par les européens pour le préjudice subi.

- **ALÉNA** : Début janvier, les trois ministres du Commerce de l'ALENA se sont entendus pour procéder à une nouvelle élimination accélérée des tarifs douaniers sur un certain nombre de produits. La décision concerne les relations avec le Mexique, puisque le commerce entre les États-Unis et le Canada se fait déjà en franchise de droits, depuis le 1^{er} janvier 1998. La nouvelle entente pour les produits concernés élimine les droits dès le 1^{er} janvier 2002, au lieu du 1^{er} janvier 2003 comme cela était prévu ; elle bénéficiera surtout au secteur automobile. La valeur du commerce des produits visés entre le Canada et le Mexique est estimée à 3,1 milliards de dollars par année.

- **Colombie-FMI** : Le 25 janvier, le FMI a entériné le rapport de performance de la Colombie, ce qui l'autorise à tirer, si besoin est, 1,5 milliards de \$ É.U. au titre de la facilité de réserve supplémentaire (FSR). Comme il se doit, la Colombie reçoit les félicitations du FMI pour ses efforts entrepris pour stabiliser l'économie, consolider le secteur financier et accroître sa compétitivité. Invitation est aussi faite de ne pas relâcher l'effort fiscal et de faire

progresser plus rapidement la réforme du marché du travail.

- **Équateur et Pérou** : un accord de libre-échange entre les deux pays couvrant 98,5% des produits échangés a été signé ce mois-ci. L'entente s'inscrit dans le cadre des normalisation des relations entre les deux pays résultant de l'accord de paix signé en 1998.

- **El Salvador et Panama** : un accord de libre-échange a aussi été contracté entre les deux pays en janvier. Les textiles, certains produits agro-alimentaires et le secteur bancaire demeurent exclus. L'entrée en vigueur de l'accord est attendue pour le printemps 2002, après approbation probable des chambres législatives respectives.

- **Brésil** : La chute du géant américain de l'énergie, Enron, a des répercussions jusqu'au Brésil et en Bolivie. En effet, la firme texane possède, en partenariat avec Shell, la partie bolivienne du gazoduc reliant les champs gazifière de Bolivie au marché du sud-est brésilien. Petrobras a déclaré vouloir racheter de même que les deux compagnies de distribution de gaz naturel brésilienne dont Enron était propriétaire. Enron est également propriétaire de deux centrales hydroélectriques brésiliennes d'importance valant respectivement 190 et 220 millions de \$ É.U.

- **Enquête sur la globalisation** : Le nouveau rapport conjoint A. T. Kearney-Foreign Policy sur la globalisation, le deuxième en date, est sorti. http://www.atkearney.com/pdf/eng/FP_article_2001_S.pdf Le rapport est intéressant dans la mesure où il propose un classement des pays selon leur niveau de globalisation. L'indice de globalisation est construit à partir de 13 indicateurs, parmi lesquels on retrouve des indicateurs économiques, comme par exemple les investissements étrangers, le commerce, les paiements de transfert, etc., mais également des indicateurs plus généraux comme le nombre d'ambassades à l'étranger, les voyages à l'étranger, les appels téléphoniques et bien entendu l'utilisation de l'internet (nombre de

serveurs et d'utilisateurs). Les résultats pour cette année sont fort différents de ceux de l'année dernière, l'Irlande détrônant à la première place Singapour, qui recule à la troisième position, derrière la Suisse et devant les Pays-Bas. Les États-Unis conservent leur douzième place, mais le Canada passe, quant à lui, de la dixième à la septième place. Le rapport fournit de nombreuses informations qui donnent matière à réflexion sur la globalisation mais également sur le fossé technologique qui se creuse entre les pays. Autre sujet de réflexion, le rapport soulève la question suivante : est-ce que la globalisation rend les gens heureux ? Comme il se doit, le rapport ne prend pas position sur le sujet, mais fait néanmoins état des résultats d'une enquête menée dans 65 pays et qui montrent que les pays où la proportion de gens « heureux » et « très heureux » est la plus grande, sont également ceux qui affichent les plus hauts niveaux de globalisation.

- **Perceptions sur la ZLÉA** : À consulter également sur le site de la compagnie A. T. Kearney, les résultats d'une enquête menée conjointement avec la Chambre de Commerce de Sao Paulo dans 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes auprès de quelque 250 dirigeants d'entreprises, dont plus de la moitié sont locales, sur leurs perceptions de la future zone de libre-échange des Amériques et des enjeux.

(http://www.atkearney.com/pdf/eng/FTAA_ALCA_Survey_S.pdf). Il en ressort qu'à peine 14 % des dirigeants connaissent très bien les objectifs du projet et 22 % sont bien au fait des négociations en cours. Pour ce qui a trait au processus de négociations, 18 % en ont à peine entendu parler, 50 % en ont entendu parler dans les journaux et 32 % ont soit lu sur le sujet soit participé à des forums traitant du sujet. 51 % des dirigeants considèrent que les négociations en cours n'affecteront pas ou n'affectent pas encore leurs stratégies ; 36 % pensent que celles-ci vont affecter leurs stratégies, mais ce n'est pas encore le cas pour le moment ; et à peine 13 % des dirigeants reconnaissent que la

perspective de la ZLEA les a déjà fait changer de stratégie. À une très forte majorité cependant, ceux-ci sont favorables au projet, de même qu'à des négociations qui ne devraient pas durer plus que deux ans. Les principaux sujets de préoccupation portent sur le niveau d'éducation, le développement des infrastructures et l'harmonisation des réglementations. L'enquête porte évidemment sur un échantillon d'entreprises qui génèrent pour

la plupart d'entre elles des revenus importants, mais elle a le mérite de montrer que même pour ce type d'entreprises, non seulement les dirigeants sont très peu au courant du dossier des Amériques, mais également que pour eux, ce dossier n'est pas d'une très grande priorité. Ce que l'enquête ne nous dit pas par contre, qui, des entreprises locales ou multinationales (45 % de l'échantillon, dont 60 % basées aux États-Unis), sont vraiment au fait du dossier.